



Direction de la Diplomatie Publique  
et des Acteurs non Étatiques

3104 / DG9/1-3

14 MAI 2013

A

L'attention de Monsieur le Ministre

SAES

Objet : Compte Rendu du Comité des Directeurs du 09 mai 2013

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Monsieur le Ministre que la réunion du Directoire qui s'est tenue le jeudi 09 mai 2013, présidée par Monsieur le Secrétaire Général, a été consacrée à un échange autour des différentes activités de chaque Direction. De même, Monsieur le Secrétaire Général a exposé au directoire, les paramètres qui ont été pris en compte par la Commission du Mouvement 2013.

#### I- Activités des Directions :

➤ Monsieur le Secrétaire Général a informé de la tenue d'une réunion avec la délégation des journalistes de l'organisation IWMF qui a effectué une visite au Maroc, notamment dans les provinces du Sud. Au cours de cette réunion, Monsieur le Ministre Délégué, a présenté les réformes politiques qui ont été réalisées au cours de la dernière décennie, en particulier en matière de consolidation des Droits de l'Homme et de l'Etat de Droit, l'adoption d'une nouvelle Constitution et la tenue d'élections transparentes. Monsieur le Ministre Délégué, n'a pas manqué de mettre l'accent sur le modèle marocain, dans le contexte du Printemps Arabe. Monsieur le Secrétaire Général a, également, fourni des éléments d'information sur l'évolution de la question du Sahara au sein des Nations Unies, la pertinence du projet marocain d'autonomie élargie, les avancées en matière de Droits de l'Homme et de développement économique dans la région ainsi que l'adoption de la Résolution 2099 du Conseil de Sécurité et les actes de provocations survenus dans la ville de Laâyoune.

➤ Pour sa part, Monsieur Adghoughi a annoncé la nouvelle offre espagnole, concernant la formation transfrontalière qui permet de contourner les problèmes financiers relatifs à cette question. Cette nouvelle approche pourrait avoir un rôle sur l'adoption de l'accord de pêche. En outre, Monsieur le Directeur Général a fait part de l'ordre du jour de la réunion de coordination prévue avec l'OTAN, qui devrait porter sur quatre chapitres majeurs de la coopération future, à savoir la cybercriminalité, la gestion civile des crises, la gestion militaire des crises et la Diplomatie Publique.

➤ Le Directeur des Affaires Asiatiques et de l'Océanie a, pour sa part, rappelé la tenue, le 03 mai 2013, d'un déjeuner de travail avec le Président du Groupe d'amitié Parlementaire marocco-japonais M. Kenji Kosaka. Lors de cette rencontre, M. Kosaka a souligné la pertinence des différentes réformes entreprises par le Maroc et réitéré la position de son pays, en faveur d'une solution politique et consensuelle au différend autour de la question du Sahara. Monsieur Maliki, a signalé que M. Kosaka a indiqué que les séparatistes

ont entrepris des manœuvres, à la veille de la tenue de la TICAD, pour pouvoir participer, mais que la partie japonaise a exprimé son refus. Par ailleurs, Monsieur Maliki a exposé la nouvelle vision de la coopération avec la Corée, notamment en matière de e-gouvernement et d'eau potable.

➤ **Madame le Directeur des Affaires Américaines** a relaté la tenue de la réunion de coordination avec l'AMCI pour l'évaluation de la coopération, des engagements pris et des missions programmées avec les Caraïbes. Madame Loudaya, a informé de la visite de la délégation du Conseil de Chicago durant laquelle Monsieur le Ministre Délégué a mis en exergue l'excellence des relations liant le Maroc aux Etats-Unis et s'est félicité des acquis réalisés, notamment la conclusion d'un partenariat stratégique entre les deux pays et la tenue de la première session du dialogue stratégique Maroc -USA en septembre 2012.

➤ **Madame Radi** a rapporté certains incidents survenus autour du colloque organisé par l'UNESCO, sur la liberté de la presse, rappelant que le Représentant de l'UNESCO a été convoqué pour lui faire part de la réprobation du Ministère qui n'a pas été informé. A ce sujet, Madame Radi a affirmé que cet événement pourrait constituer un bon argument pour relancer les discussions avec le Ministère de l'Enseignement sur le poste de Secrétaire Général.

Par ailleurs, Madame Radi a notifié que la chercheuse marocaine, Mme Meryem Ait Ahmed a été désignée par la Neuvième Conférence de Doha sur le dialogue des religions, en tant que l'une des personnalités les plus marquantes dans la représentation de la religion musulmane.

➤ **Monsieur Saubry** a, quant à lui, informé des prochaines échéances relatives à la Direction des Affaires Européennes, notamment la prochaine visite du Premier Ministre turc, les 3 et 4 juin et la visite du Ministre suisse des Affaires Etrangères, le 10 juin. Il a également évoqué la visite que doit effectuer le Chef du Gouvernement, Monsieur Abellah Benkirane, en République Tchèque et en Roumanie, les 10, 11 et 12 juin.

➤ **Monsieur Kadmiri, Directeur Général de l'AMCI**, est également revenu sur la réunion tenue avec la Direction des Affaires Américaines concernant la région des Amériques et les Caraïbes. Il a par ailleurs, évoqué l'opération d'envoi de dons au Tchad, en application des Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, et dans le cadre de la solidarité constante du Royaume avec les pays africains frères. Il a, en outre, indiqué avoir tenu une rencontre avec le Ministre malien des Affaires Etrangères, durant la visite de ce dernier au Maroc.

➤ **A cet égard, Monsieur le Secrétaire Général** a souligné la nécessité d'avoir, à ce stade, un document qui déclinerait l'action humanitaire du Maroc dans le continent africain. Un tel document permettra de capitaliser l'action du Maroc et de constituer une référence pour mettre en évidence la solidarité du Maroc, à l'égard de l'Afrique tel qu'énoncé par la nouvelle Constitution. Ainsi, le concept de diplomatie humanitaire, devrait être mis en valeur dans ce sens. Monsieur le Secrétaire Général, a d'autre part appelé à ce que l'AMCI soit impliquée dans les différentes commissions mixtes.

➤ **Monsieur Allali** a, de son côté, informé que l'Académie Marocaine des Etudes Diplomatiques a tenu trois conférences durant la semaine passée, auxquelles ont pris part Monsieur Nicolas De Santis, Chef de la Section Moyen Orient et Afrique du Nord, Division des Affaires Politiques et Politiques de Sécurité de l'OTAN, le Ministre malien des Affaires Etrangères et les chercheurs et représentants du NESA.

Il a également porté à la connaissance des membres du Directoire qu'il a reçu le représentant de l'OMS, dans le cadre de la diplomatie de la Santé Mondiale.

➤ **Monsieur Tazi** a, pour sa part, exposé les résultats de la réunion des Ministres des Affaires Etrangères de l'UMA, soulignant que l'Algérie cherche à préserver le statut quo sur le volet politique et à retarder le processus de relations entre l'UMA et l'UE. Sur le plan économique, mis à part l'examen de certains textes, l'Algérie est contre tout accord de Libre Echange, prétextant qu'il faudrait préparer tous les protocoles y afférents.

Monsieur Tazi a mis en lumière les résultats de la Commission mixte, de Haut Niveau entre le Maroc et la Mauritanie. Celle-ci constitue ainsi, une réussite, étant donné que toutes les propositions marocaines ont été acceptées et adoptées, sauf celle relative à la question du Sahara marocain. Toutefois, les interlocuteurs croient en la justesse de la cause marocaine mais craignent toute intervention de l'Algérie, ce qui les pousse à adopter une position de neutralité. Sur le plan socioéconomique, il a été noté un accroissement des relations commerciales et du nombre de stagiaires mauritaniens. En outre, la signature de l'accord de transport a pour conséquence, une reconnaissance tacite de la souveraineté marocaine, sur ses provinces du Sud, car il est habilité à délivrer les autorisations nécessaires pour traverser cette région.

Monsieur Tazi est revenu sur la tenue à Tanger du Forum Maroc CCG, en présence de Monsieur le Ministre d'Etat, du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération et du Ministre de l'Équipement et du Transport qui a connu la participation de 150 hommes d'affaires du Golfe. Cet événement a été l'occasion d'avoir une discussion franche sur les problèmes actuels qui entravent l'investissement.

Monsieur Tazi a présenté les futures échéances, notamment la tenue de la réunion ministérielle de l'OCI sur le Mali et la réunion préparatoire de la réunion de haut niveau, à Bruxelles au niveau des Chefs de Gouvernement.

➤ **Madame Marrakchi** a, pour sa part, évoqué la tenue du SIAL Agricole et Halieutique, soulignant que la contribution du MAEC est superficielle et qu'il n'est sollicité que pour régler certains problèmes comme les visas, insistant sur la nécessité de réagir à cet état d'esprit.

Par ailleurs, Madame Marrakchi, s'est interrogée à la suite d'une rencontre avec le Directeur Général des Exportations du Burkina Faso, sur le rôle du Ministère en matière de promotion des exportations. A cet égard, certains directeurs ont relevé que des Ministres marocains utilisent des intermédiaires et des agences privées pour organiser leurs visites sans consultations préalables des Ambassadeurs.

➤ **Madame le Directeur de la Coopération Multilatérale** a abordé la question de la candidature du Brésil à l'OMC. Le Brésil a ainsi, été élu malgré certains pronostics qui donnaient le Mexique favori.

A ce sujet, Monsieur le Secrétaire Général a expliqué que le Royaume avait bel et bien voté en faveur du candidat brésilien, eu égard à l'importance de ce pays et sa position concernant la question nationale.

Madame Midaoui a également porté à la connaissance des présents que le HCP prépare un plan sur les Objectifs du Développement pour le Millénaire, dans la perspective du renforcement du partenariat international.

➤ **Madame Kabbaj**, a informé les présents que Messieurs Choubani et Khalfi ont participé à une rencontre du Parlement Européen, sur les réformes au Maroc. Lors de leurs interventions, les Ministres marocains, ont mis en évidence le processus de réformes politiques et le modèle démocratique achevé par le Royaume et sa position singulière.

Elle est également revenue, sur la réunion avec l'Espagne relative à la coopération transfrontalière et l'accord de pêche, soulignant que le blocage actuel est dû au désaccord sur le montant financier et non la question des Droits de l'Homme.

A cet effet, Monsieur le Secrétaire Général propose de convoquer un prochain round de négociations pour mettre à nu certaines allégations prétendant que le blocage n'est pas dû au désaccord sur la compensation financière. A cet égard, le Ministère pourrait saisir le Département de l'Agriculture et la Mission Permanente du Royaume auprès des institutions Européennes à Bruxelles.

Madame Kabbaj, a également souligné la tenue, le 14 mai, de la réunion sur le convergence réglementaire, au Ministère des Finances.

➤ **Monsieur le Directeur des Affaires Juridiques et des Traités**, n'a pas manqué de rappeler les attributions de la Direction des Affaires Juridiques et des Traités, soulignant que celle-ci n'est ni impliquée ni associée et appelant à améliorer la coopération et à respecter les attributions de la Direction. A ce sujet, il est important de demander l'avis de la DAJT, là où le Ministre est appelé à apposer sa signature, afin de cautionner la conformité du texte aux dispositions juridiques marocaines.

Monsieur le Secrétaire Général a appelé, dans ce sens, à respecter les attributions et les compétences de chaque Direction.

➤ **Monsieur Farhane**, a de son côté appelé à la mise en œuvre du partenariat entre le Maroc et l'Espagne au niveau multilatéral. Dans ce cadre, un document a été élaboré pour renforcer le régime de sécurité et de sûreté nucléaire. De plus, un séminaire sur la médiation sera organisé par le Maroc et l'Espagne, en juillet 2013.

Au sujet de la candidature du Maroc au Conseil des Droits de l'Homme, Monsieur Farhane a informé les présents que l'Afrique du Sud, s'est portée, désormais, candidate à l'un des quatre sièges à pourvoir pour la région africaine. Il sied de signaler que l'Algérie est également candidate. S'agissant de la candidature marocaine, Monsieur Farhane a indiqué que le Maroc dispose déjà, d'un nombre important d'appuis et que la campagne se poursuit afin d'assurer son élection.

➤ **Monsieur le Secrétaire Général** a rappelé qu'un argumentaire a été diffusé aux Directeurs et envoyés aux postes, au sujet des récents événements de Laâyoune.

Enfin, Monsieur le Secrétaire Général a évoqué la question du traitement du courrier, notamment les Messages Royaux. Il a indiqué à ce sujet que tous les projets de Discours doivent être préparés à l'avance, au moins un mois et que les lettres de félicitations et Messages Royaux doivent être soumis trois semaines à l'avance.

Les Ambassadeurs de Sa Majesté le Roi sont priés de remettre les Messages Royaux, dans les vingt quatre heures, à leurs Hauts destinataires. Le Secrétaire Général, a appelé les Directeurs à s'impliquer d'avantage dans l'élaboration de ces messages afin de garantir leur qualité et leur teneur. Une cellule a été dédiée au niveau du Secrétariat Général, au traitement des courriers à destination et en provenance du Cabinet Royal.

## II- Synthèse du Mouvement 2013 :

Monsieur le Secrétaire Général a expliqué que la « Commission Mouvement 2013 » avait achevé ses travaux, le 06 mai 2013. L'exercice de cette année a été réalisé sur la base de la note de cadrage approuvée par Monsieur le Ministre, de la grille d'évaluation des candidats, des besoins en cadres et agents exprimés par les Chefs de postes et des propositions exprimées par les Directeurs Géographiques.

A cet égard, il y a lieu de relever que le Mouvement s'est fait selon une logique d'équilibre entre les personnes mutées et celles rappelées (230 rappelés et 203 proposés pour la mutation à l'étranger). En outre, mis à part, les fonctionnaires ayant une évaluation négative ou ceux ayant fait l'objet de mesures disciplinaires, 88% des cadres supérieurs et 92% des cadres moyens ont été mutés. S'agissant des postes choisis, les demandes ont été satisfaites à quarante huit pour cent (48%), sachant que 105 postes n'ont été choisis par aucun candidat.

Il convient de noter que toutes les nouvelles recrues ont été affectées aux Missions Diplomatiques, en priorité en Afrique, en Asie, en Europe de l'Est et Nordique et en Amérique Latine. Les cas de certains couples ont été traités de façon à ce que leur affectation soit dans des postes géographiquement rapprochés.

Par ailleurs, il est important de rappeler que cinquante cinq (55) postes ont été nouvellement créés, afin de renforcer les Missions Diplomatiques et répondre aux besoins exprimés par les Chefs de postes et ceux proposés par les Directions géographiques. D'autre part, trente deux postes ont été supprimés, afin de rationaliser les effectifs de certaines missions.

Enfin, il a été signalé que la Commission a procédé à trente sept (37) maintiens qui ont touché particulièrement les cadres proches de la retraite et à soixante dix (70) redéploiements faute d'effectifs suffisants en cadres à muter du Service Central.



*Karim Medrek*  
Directeur de la Diplomatie Publique  
et des Acteurs non Etatiques  
Karim MEDREK